

**Séminaire du SuLiSoM UR 3071**  
**“Les transferts”**  
**2023-24**  
**Faculté de Psychologie, Université de Strasbourg**

Organisation : O. Putois

La référence au transfert et à son maniement constitue la – dernière ? – pierre angulaire de l’approche du psychisme de référence psychanalytique. Du côté du soin psychique, après les débats du siècle dernier sur l’existence et la nature du transfert dans les organisations non-névrotiques, la diversification désormais acquise des types de dispositifs et d’interventions thérapeutiques d’orientation analytique requiert aujourd’hui d’interroger voire d’élaborer la question d’une *pluralisation* de la référence au transfert – voire d’une irréductible pluralité. Qu’en est-il d’un travail d’orientation analytique lorsque la possibilité même du transfert est, parfois pendant longtemps, portée par le thérapeute – ainsi dans les cas de travail thérapeutique imposé, par la justice (par ex. chez les agresseurs sexuels) ou par des médecins (par ex. dans l’anorexie mentale) ? Ou lorsqu’une plainte, avec sa charge inconsciente parfois évidente, est adressée à un autre professionnel du soin, ou de la justice ? Contextes où le poids de l’actuel voire de l’agir, doublé d’une absence de demande, semble souvent obérer la possibilité d’une *élaboration* du transfert – et par là même ouvrir à la suggestion. Qu’en est-il par ailleurs de la référence au transfert dans le travail avec la psychose aujourd’hui ? D’autre part, au-delà de sa nécessaire diffraction thérapeutique et de la pertinence de la référence à la bifocalité, quelle est l’actualité de la prise en compte du transfert dans le travail institutionnel, soumis à une logique de rentabilité inédite qui rabat l’élaboration sur l’acte ? Qu’en est-il d’autre part du travail sur le transfert dans les thérapies dites courtes d’orientation analytique ? Et dans la pratique groupale, qui se spécifie au fil de la diversité des contextes d’intervention ? Toutes questions exigeant de spécifier au plan épistémologique et clinique la ou les références au transfert, ce qui ne pourra faire l’économie d’un dialogue avec ce que les TCC visent sous le chef d’alliance thérapeutique. Sans compter l’enjeu, crucial à l’ère de *evidence-based medicine*, du statut du transfert dans la constitution des objets et dans le recueil des données dans la recherche qualitative d’orientation psychanalytique, en dialogue avec les SHS.

**Ce séminaire est le prélude à un colloque prévu les 11 et 12 octobre 2024.**

\*\*\*

Ce séminaire se tient, sauf précision expresse, les jeudi à 18h15 à l’amphi Viaud de la Faculté de Psychologie, 12 rue Goethe.  
Pas de diffusion à distance ; séances mises sur le site du laboratoire en fin d’année universitaire.

- **mercredi 7 02 2024 (horaire habituel, 18h15)** Kalyane Fejtő, psychologue clinicienne et psychanalyste (SPP) à Paris (Centre Jean Favreau et Pratique libérale): “ Le transfert et son interprétation, dès le processus consultatif”.
  
- **15 02 2024** Christine Anzieu, Pédopsychiatre et Psychanalyste (SPP) à New York, Directrice du Parent-Infant Center du Programme de Psychanalyse de Columbia University : “sur le maniement du transfert infantile et parental dans la prise en charge d'une petite fille allergique” (séance en zoom depuis New York, diffusée dans l'amphi Viaud exclusivement). Co-modération par O. Putois et G. Dillenseger (pédopsychiatre et psychanalyste SPP, Colmar).
  
- **14 03 2024** Géraldine Canet, docteure en psychologie, Strasbourg, groupe de travail sur le Transfert et le contre-transfert dans la recherche (dir. M.-F. Bacqué) : “Remarques sur le transfert et le contre-transfert dans la recherche”.
  
- **11 04 2024** Bernard Golse, Professeur émérite de Psychiatrie de l'enfant (Université de Paris), Pédopsychiatre, Psychanalyste (APF), Directeur de l'Institut Contemporain de l'Enfance : “Sur le transfert chez les bébés : un transfert sur les liens ? En lien avec une proposition de 3ème topique” (séance en zoom, diffusée dans l'amphi Viaud exclusivement).